Décision 22-DCC-70 du 22 avril 2022

relative à la prise de contrôle conjoint des sociétés Ardico et Nodico par les sociétés Maxion et ITM Entreprises

Posted on: 22 avril 2022 | Secteurs :

DISTRIBUTION

GRANDE CONSOMMATION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Maxion et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Oui

Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Ardico Nodico

Lire

Le texte intégral

137.52 Ko